



Le Collet
05000 CHÂTEAUVIEUX
04.92.51.94.18. (domicile)
04.92.53.21.28. (bureau)
04.92.45.80.69. (week-end)

<http://www.gites-queyras.com>
info@gites-queyras.com

**NOUS VOUS
PROPOSONS
UNE OPTION MENAGE
FACULTATIVE...
EXPLICATIONS...**

Madame, Monsieur,

Lors de votre arrivée dans nos appartements meublés, au début de votre séjour de vacances, vous constaterez que celui-ci est en bon état, et que la propreté des lieux a été respectée par les locataires précédents.

Si tel n'était pas le cas, nous vous rappelons que **vous disposez d'un délai de 24 heures** après votre arrivée, pour nous signaler toute anomalie qui aurait pu nous échapper (appareils en panne, dégâts, casse, saletés...), ceci afin d'éviter tout fâcheux malentendu à l'issue de vos vacances.

Durant votre séjour, nous vous demandons de respecter autant que faire ce peut, les locaux et les accessoires que nous mettons à votre disposition. Lorsque vous quitterez l'appartement, vous aurez le choix entre les deux options suivantes:

- ☞ **VOUS ASSUREZ LE NETTOYAGE VOUS-MÊME** avec l'aspirateur intégré mis à votre disposition, et les produits de nettoyage que vous vous procurerez par vos propres moyens,
- ☞ **-VOUS LE LAISSEZ A LA CHARGE DES PROPRIETAIRES**, moyennant le paiement d'une **somme forfaitaire de 40 Euros T.T.C.** indépendante des autres prestations.

Vous devez opter pour l'une de ces deux solutions dès la souscription du contrat de location, en cochant la case correspondante dans le contrat de location.

ATTENTION :

Si vous assurez le ménage vous même, cela n'exclut pas que des heures de ménage soient retenues sur la caution, si cela n'a pas été fait correctement (décompte sur la base du tarif horaire de 12,50 Euros T.T.C.).

Si vous laissez cette tâche aux propriétaires, il est convenu que le " **forfait ménage** " d'un montant de 40 Euros TTC par appartement suffit pour que nous assurerions cette prestation. Cependant, sachez que des heures de ménage supplémentaires peuvent être retenues sur la caution, si cela occasionne un surcroît de travail, dû notamment à un état de saleté excessif (décompte sur la base du tarif horaire de 12,50 Euros T.T.C.).

Nous vous laissons donc le soin de choisir l'option qui vous convient le mieux, sachant que la souscription de l'option " forfait ménage ", ne pourra pas être envisagée ultérieurement, et notamment pendant le séjour pour une simple question d'organisation.